

Samedi, 26 Juin 1880

SOMMAIRE

LES TAXES.
NOTRE FORCE D'EXPANSION.
DISCOURS DU GOUVERNEUR-GENERAL.
FENES ET JOUR.
LEGISLATURE DE QUEBEC.
DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLEGE BOURGET, A RIGAUD.
COURRIER DE HULL.
SERVICES TELEGRAPHIQUES.
A "HAWES OTTAWA".
LA PARADE DU 6 JUILLET.
FESTIVAL — LES FEUILLES PANES Benjamin Sulte.
MARCHES D'OTTAWA.
MARCHES D'OTTAWA.

LES TAXES

Le discours du trésorier, M. Robertson, a produit, d'une part, une agréable surprise et de l'autre un amer désappointement : surprise agréable chez les contribuables qui s'attendaient à de nouvelles taxes; désappointement chez les politiciens qui gagnaient ces taxes pour s'en faire un engin de guerre électorale. Il y a cela de malheureux dans notre monde de politique que l'impôt le plus nécessaire, le plus légitime est toujours exploité d'une façon déloyale. Au lieu de faire comprendre au peuple qu'il doit payer ce que le gouvernement lui donne sous forme d'entreprises publiques nécessaires au développement de la province, on s'efforce de lui représenter ces taxes comme un fardeau aussi lourd qu'un éponge. On a fait des taxes un tel épouvantail qu'il est presque impossible d'en risquer une nouvelle dans nos campagnes.

Cependant, si des taxes auraient leur raison d'être, ce seraient bien celles établies dans la province de Québec. Dans presque tous les pays du monde, les gouvernements portent des dettes publiques énormes, contractées à la suite de guerres ruineuses et perpétuées pour soutenir des armées permanentes. Chez nous, au contraire, notre dette, comme M. Langelier l'a fait remarquer dans son exposé financier, notre dette a été contractée pour des fins d'utilité publique — c'est-à-dire pour des fins qui doivent tourner à l'avancement de la province. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement de Québec ne se voit pas obligé de recourir aux impôts pour faire face à ses engagements, mais si l'état de la province l'exige, les représentants des deux partis auraient dû s'entendre pour imposer une nouvelle taxe qui, après tout, n'aurait été que très faible.

Dans des questions de ce genre, il est intéressant de voir ce qui se passe ailleurs; c'est un spectacle instructif. En voyant les fardeaux qui portent les autres, on sent par comparaison que les nôtres sont très légers. Voyons, par exemple, la France. Dans notre ancienne mère-patrie, tous les revenus sont taxés : revenus fonciers, mobiliers, commerciaux, industriels, divisés en impôts directs spéciaux sur chaque nature de revenus et en impôts généraux sur l'ensemble des revenus des contribuables.

En d'autres termes, on a superposé des taxes sur d'autres taxes. Jetons un rapide coup d'œil sur ces contributions :

1o L'impôt foncier qui grève le revenu net de toute propriété foncière ;

2o L'impôt personnel et mobilier comprend la taxe personnelle qui équivaut à trois journées de travail ; la taxe mobilière, basée sur la valeur d'habitation des locaux que l'on occupe à quelque titre que ce soit ;

3o L'impôt des portes et fenêtres, qui est le complément de la taxe mobilière ;

4o Cet impôt mobilier établi par l'Assemblée constituante a été augmenté par l'Assemblée nationale. La loi de 1872 impose spécialement les divers revenus mobiliers. Elle a établi une taxe annuelle de 3 pour cent : 1o sur les intérêts, dividendes des actions de toutes entreprises industrielles ; 2o sur les arrérages et intérêts annuels des emprunts de département ; 3o sur les intérêts et bénéfices annuels des parts d'intérêts et commandites dans les sociétés ; 4o sur les actions, obligations, titres d'emprunt des sociétés ;

5o L'impôt des patentes. Tout individu, Français ou étranger, qui exerce en France une industrie, un métier ou une profession, est assujéti à cet impôt qui a produit, en 1879, 117 millions de francs.

6o Il y a encore les taxes sur les chevaux, les voitures, les billards et les cercles qui donnent des revenus considérables.

En résumé, ces impôts généraux et ces taxes spéciales donnent les revenus qui suivent au gouvernement :

TAXES GÉNÉRALES.

Impôt personnel et mobilier.....	fr. 58,500,000
“ portes et fenêtres “ sur les chevaux, voitures, billards et cercles.....	40,761,600
Centimes additionnels.....	111,601,200
fr. 186,175,437	

Les impôts spéciaux directs, aux quels les taxes générales sont superposées, s'élèvent à :

Impôt foncier.....	172,400,000
“ des patentes.....	117,000,000
“ sur les valeurs mobilières.....	35,500,000
fr. 324,900,000	

Voilà pour les impôts directs. Il y a à part ceux-ci une foule de taxes spéciales énormes sur le tabac, le sel dont le gouvernement se réserve la vente ; sur les allumettes, dont chaque douzaine de paquets acquitte une taxe ; sur les papiers de toutes espèces, etc.

Le plus grand nombre de ces taxes ont été imposées pour faire face aux frais des guerres et pour maintenir d'immenses armées.

Une revue qui traite de cette question des impôts nous dit qu'une loi oblige le percepteur des taxes à faire sur les quittances des impôts de 1871, cette mention : *Frais de la guerre avec la Prusse, déclarée par Napoléon III*. Si la province de Québec était obligée de recourir aux taxes, elle serait fondée à inscrire sur ses quittances une mention plus honorable et plus consolante pour les contribuables. Ne pourrait-elle pas dire : *Frais de chemins de fer entrepris dans l'intérêt de la province*.

NOTRE FORCE D'EXPANSION

III

Il y a cent vingt ans, au lendemain de la cession, le Haut-Canada était un désert. Nous n'avons donc pas pu y perdre du terrain. Mais ce qui est étonnant, c'est que nous soyons aujourd'hui cent mille dans cette province.

En 1760, nous ne comptions que soixante mille âmes dans le vaste territoire de la Nouvelle France ; le croit de cette petite population a été tel qu'il atteint à présent le chiffre d'un million et demi. Alors, que sera dans un siècle la descendance des cent mille Canadiens d'aujourd'hui — surtout si on y ajoute le contingent que lui fournira la province de Québec ? Un siècle représente trois générations. Par conséquent, nos petits-fils verront les choses dont je parle.

La région qui porte le nom d'Ontario peut nourrir quatre millions de personnes tout au plus. Dans cent ans nous serons là deux millions, peut-être, mais je démontrerais plus loin que l'autre moitié du sol ne sera pas toute occupée par l'élément qui nous est étranger.

Je viens de dire qu'à l'époque du traité de Paris (1763), le Haut Canada était un désert. Il faut s'entendre. Nous avions des établissements dans les comtés actuels de Glengarry, de Prescott et dans celui d'Essex. Quel que familles, un hameau çà et là, pas de villages, encore moins des villes. Que sont devenus ces enfants perdus de la race canadienne ? Ancêtres, noyés, transformés par suite des événements ? Non ! Toutes leurs forces nous ont été conservées — plus que cela, elles se sont développées dans la proportion du groupe principal. Les voilà qui vivent, ces petits-fils des pionniers du Haut-Canada ; ils s'agitent, ils pressent chez eux dans la balance qu'il s'appelle le vote populaire. Est-ce là avoir perdu du terrain ?

Chose remarquable, unique peut-être, nous n'avons pas vu détruire nos établissements éparpillés autour des grands lacs, sur le Mississipi et la Rivière-Rouge et dans les plaines de l'Ouest. Tous se sont conservés. Tous — cela est merveilleux, surtout si l'on songe qu'ils se sont augmentés par eux-mêmes, de manière à ne pas être absorbés dans le flux de population étrangère qui s'est ruée sur ces territoires, après la cession de la Nouvelle-France. Ainsi, partout, dans l'Ouest et le Sud-Ouest, nos frères par le sang, par la langue, par les traditions se maintiennent. Ils ont des sociétés Saint-Jean-Baptiste, des journaux, des salles de lecture — sans compter, bien entendu, des églises dont les prêtres sortent en majorité de la province de Québec. Est-ce là avoir perdu du terrain ?

On me dira qu'il est bon de tenir compte des quarante et quelques mille Canadiens qui sont à l'ouest de la province d'Ontario, mais que ceux du Mississipi sont perdus pour nous, comme ceux de la Nouvelle-Angleterre. Peut-être, mais qu'en savons-nous ? Il s'est accompli, dans cet

ordre de choses, trop de miracles depuis un siècle ; les prévisions des hommes d'Etat ont été si complètement renversées, que le doute est permis. Néanmoins, je concède ce point pour en finir.

Nous avons annexé le Nord-Ouest au Canada, de sorte qu'il y a compensation. Dans Manitoba, nous ne formons plus la majorité ; cela est dû à l'énorme travail que l'élément anglais a fait pour s'emparer de la province ; nous verrons d'ici à quinze ans si ce mouvement maîtrisera la situation. Je ne le crois pas. Ces "coups de collier" valent peu à côté du développement naturel et puissant de notre race, laquelle s'attache au sol et ne se jette pas dans les aventures du commerce, mais reste ancrée où elle s'est fixée une fois. Au-delà de Manitoba, entre les lacs Winnipeg, Manitoba et les Montagnes Rocheuses, les sept-huitièmes de la population sont de langue et de sang français. Ce n'est pas là avoir perdu du terrain.

Revenons à Ontario. J'ai déjà dit que cette province voit s'étendre de place en place des paroisses françaises qui font tâche d'huile sur son sol.

A partir du fond du lac Érié jusqu'à la baie Georgienne, sa frontière ouest est couverte de nos gens.

De Montréal jusqu'à Prescott, ils ont semé des familles nombreuses et solidement établies. En pénétrant sur cette ligne ou par l'Ottawa dans l'intérieur, ils ont atteint presque le centre de la province. Les terres en arrière de Kingston sont pleines de Canadiens qui recherchent dans la ville les hommes d'affaires parlant français.

Si l'on suit l'Ottawa, au dessus de la capitale fédérale, nos établissements apparaissent échelonnés tout le long de la ligne d'eau, et, pour peu que cela continue, ils seront rendus avant longtemps jusqu'à la baie Georgienne. Voilà donc le nord d'Ontario, qui hier était sauvage, en train de se peupler par nos gens. La province est non seulement entamée sur toutes ses frontières, mais les points que nous poussons jusqu'à son centre même menacent de la transformer finalement. Que se passera-t-il le jour où une quinzaine de Canadiens se feront élire pour siéger à Toronto ?

BENJAMIN SULTE.

DISCOURS DU GOUVERNEUR-GENERAL

Nous avons vu avec plaisir que Son Excellence le gouverneur-général a fait, au banquet de Québec, une appréciation à l'avantage de notre nationalité. Il appartenait au représentant de notre souverain de reconnaître publiquement les services que nous avons rendus dans l'organisation de la politique du Canada. Puisque nous avons été les premiers à mettre au jour les besoins de l'Amérique du Nord et le mode de gouvernement qui convenait au pays, et puisque le marquis de Lorne est arrivé ici après ces événements, il est juste que nous trouvions chez lui, chez un Anglais de cette distinction, le sens historique que nul écrivain ne pourra méconnaître. Se rendant gracieux et affable, comme nous l'avons été nous-mêmes dans nos heures de luttres les plus critiques, il a constaté le rôle brillant que nous avons joué dans l'administration de ce pays. Il faisait plaisir de l'entendre évoquer le souvenir des traditions normandes qui se sont perpétuées en Angleterre depuis la conquête de Guillaume. Nous voudrions comme lui voir disparaître ces formules françaises qui datent de sept siècles et qui sont toujours des symboles de liberté populaire sages et utiles. N'avons-nous pas nous-même, lutté contre la politique y a quatre-vingt-dix ans, lutté contre une tendance malséculaire qui cherchait à effacer ces souvenirs d'un passé glorieux pour les deux races ? Il est donc doublement honorable de voir le représentant de la couronne anglaise saisir si adroitement le point de contact entre les deux races et le reconnaître avec loyauté. Les gouverneurs du Canada ont depuis quarante ans la certitude de ne jamais se tromper quand ils affirment que nous avons foi dans la pratique des libertés anglaises. Nos luttres que les partis politiques envisagent chacun à sa manière, ne sont pas autre chose qu'une reprise des glorieux combats que les Communes d'Angleterre ont supportés depuis si longtemps pour le maintien de l'équilibre entre la royauté et les représentants du peuple. Nous savons, parfaitement que l'histoire se prononcera en notre faveur ; toutefois il est agréable d'entendre un gouverneur-général reconnaître d'une manière si complète la part que nous avons prise au travail intellectuel de l'administration du pays.

ECHOS DU JOUR

A l'occasion du 24 juin, *L'Opinion Publique* a donné un numéro double et nous promet, pour la semaine prochaine, d'autres surprises.

Parmi les journaux anglais qui, jusqu'à ce jour, se sont le plus occupés de la fête du 24, nous devons citer le *Chronicle*, de Québec. Il a publié, dans les deux langues, plusieurs colonnes, outre la jolie brochure composée avec les articles de MM. J. M. LeMoine et B. Sulte.

Saluons un livre qui fera plaisir à plus d'un Canadien. C'est le recueil de nos chansons populaires, paroles et musique, que M. Ernest Gagnon vient de nous donner. Pour chacun de nous — car nous sommes tous chanteurs, étant Canadiens — voilà une aubaine. Qu'on s'avertisse.

Le *Canadien* a reparu avec la vignette qu'il avait du temps de M. Etienne Parent, alors que le castor et la feuille d'érable venaient d'être adoptés comme emblème national. Il y a quarante quatre ans de cela. C'est une bonne idée de la part du *Canadien* d'aujourd'hui que de revêtir le costume de ses jours glorieux.

Le *Figaro* du 5 juin publie la note qui suit :

L'Académie française a décerné dans sa séance d'aujourd'hui, mardi, le prix Montyon, section de littérature, aux ouvrages suivants :

Le jardin de belle Jeanne, par Emile Desbeaux ;

De l'instinct et de l'intelligence, par M. Félix Heineut ;

Les fleurs boréales, par M. Fréchet ;

La Suisse, par M. Jules Gourdaul ;

Les métamorphoses des insectes, par Maurice Girard.

LEGISLATURE DE QUEBEC

Québec, 24 juin.

L'Orateur prend son siège à trois heures.

M. Gagnon présente un bill ayant pour effet de donner plus d'efficacité au service civil, en mettant les officiers français et anglais sur un pied d'égalité.

M. Chapeau propose que, jusqu'à la fin de la session, les lois présentées par le gouvernement aient la préférence le mercredi. Motion adoptée.

M. Chapeau propose que la Chambre s'ajourne aujourd'hui jusqu'à samedi matin à onze heures.

L'Orateur fait lecture de la motion, grand nombre de députés donnent des signes de mécontentement.

M. Chapeau dit qu'il n'a pas l'intention d'insister pour que la chambre siège samedi ; il ajoute que le gouvernement désire que les affaires de la session ne traitent pas en longueur, et que si la chambre ne siège pas demain, les députés seront certainement retenus un peu plus longtemps à Québec.

M. Robertson dit que si la chambre voulait adopter aujourd'hui les 41 premiers items des subsides, il proposerait un ajournement jusqu'à mercredi.

M. Sawyer dit que comme il y a deux jours de fête, la chambre devrait s'ajourner jusqu'à lundi prochain, le 5 juillet.

M. Chapeau dit qu'il s'oppose à un ajournement s'étendant au-delà de mercredi, jour où la sanction royale doit être accordée à l'emprunt français. L'amendement est adopté : pour, 22 ; contre, 20.

M. Chapeau dit qu'il aurait l'occasion de voir le lieutenant-gouverneur dans la soirée, et qu'il l'informerait que, malgré ce vote, il n'a pas l'intention de présenter sa démission.

La chambre s'ajourne au 30 courant.

DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLEGE BOURGET, A RIGAUD.

Lundi, le 21 courant, avait un grand jour de fête pour les élèves du collège Bourget ; c'était le jour où le travail de l'année recevait sa récompense. Aussi, chacun des intéressés attendait l'impatience ce grave moment. Les uns espéraient la récompense qu'ils étaient sûrs d'avoir méritée ; d'autres, se rappelant et regretant amèrement les peccadilles et les moments de faiblesse de l'année, espéraient toutefois que les uns et les autres étaient passés inaperçus ou avaient été oubliés ; mais le sens du droit et du juste qui avait présidé au travail des dix mois de l'année devait être et fut inexorable, et chacun reçut proportionnellement à son mérite. Aussi, après la séance, quelle joie pour les uns et quels regrets pour les autres ! Nombre de bonnes résolutions furent alors prises pour les travaux de l'an prochain ; espérons qu'elles seront énergiquement maintenues.

Bon nombre de messieurs du clergé des paroisses environnantes de Rigaud, qui portent, à juste titre, le plus grand intérêt à cette belle et modeste institution, s'étaient rendus à cette séance. L'élite de Rigaud était toujours sûre de trouver unie de cœur et d'âme à leur institu-

tion, était là, au grand complet, applaudissant au succès des uns et honorant les efforts de l'autorité collégiale, qui se dévoue avec tant d'abnégation et, disons-le, avec tant de succès à l'éducation des enfants du peuple de nos campagnes.

Trois magnifiques discours firent les frais de la séance et furent prononcés, le premier par M. A. Quesnel, sur le passé et l'avenir probable du peuple canadien en Amérique. M. Quesnel sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses sol-disant progrès. Dans un rapide tableau, M. Lalonde sut développer fort heureusement ce thème, si toutefois le peuple canadien reste digne et fidèle à son glorieux passé ; le second par M. L. Lalonde, sur les maladies morales qui affligent ce pauvre 19e siècle, si infatué de sa pauvre raison si souvent dévoyée et de ses